

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 3 décembre 2018, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Joël Boucher
Mme la conseillère Caroline Cossette
Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier
M. le conseiller Martin Guevremont

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

Un hommage est rendu à la conseillère Madeleine Constantineau-Juhos, conseillère municipale de 1995 à 2001 et de 2005 à 2013 par le conseiller Joël Boucher, à l'occasion de son décès le vendredi 30 novembre 2018. Par la suite, le maire, Martin Murray, demande un moment de silence en sa mémoire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

181203-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, avec le retrait des points 6.7.2 et 7.1 intitulés respectivement « Dérogation mineure DM 2018-117 afin de soustraire le demandeur à l'application de plusieurs dispositions concernant les enseignes, le stationnement et les abris à déchets d'un nouveau projet commercial au 1000, boul. Saint-Bruno » et « Avis de motion et présentation d'un projet de règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 750 000 \$ ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2018

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018, en y ajoutant les termes « , et ce, à la demande de la conseillère Marilou Alarie » après les mots « son engagement politique », à la résolution 181112-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Projet de l'Îlot Natrel, consentement unanime de la population et tenue d'un référendum;
- Cinq recommandations dans le rapport de l'Institut du Nouveau Monde sur le futur complexe sportif, comparatif de coûts avec le projet de la Ville de Brossard et tenue d'un référendum sur le projet et ses coûts;
- Dépôt du nouveau rôle d'évaluation et contestation par la municipalité de celui-ci;
- Adoption du Budget 2019 de l'agglomération de Longueuil et appui de la députée de la circonscription, Nathalie Roy, sur l'iniquité dans les quotes-parts payées;
- Mot de félicitations au maire pour le prix Distinction santé durable lui ayant été décerné par l'Office de la santé publique pour son engagement en faveur du bien-être des citoyens;
- Engagement électoraux quant aux dossiers de l'Îlot Natrel et l'église Baptiste et consultation d'autres citoyens que ceux limitrophes;
- Processus consultatif sur le projet de l'Îlot résolument basé sur l'application de la loi et légitimité de celui-ci, sélection des membres du comité et décisions prises par ceux-ci, plainte de démarchage par le promoteur eu égard le processus;
- Rencontre sur le projet de modification de zonage pour le terrain de la rue Beaumont, expulsion de deux citoyens de celle-ci et demande de rapport d'expert sur le projet et demande de référendum;
- Accessibilité du rapport du Groupe BC2 sur le futur complexe sportif et demande de la tenue d'un référendum;
- Adoption du règlement de taxation en décembre et demande d'un gel ou de baisse de taxes foncières.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste de mouvement du personnel syndiqué - période se terminant le 21 novembre 2018
- Liste de mouvement du personnel cadre - période se terminant le 21 novembre 2018
- Déclaration des intérêts pécuniaires des élus mise à jour conformément aux dispositions de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2)
- Registre des déclarations - Don, marque d'hospitalité ou avantage reçu - Code d'éthique et de déontologie de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
- Certificat de l'assistante-greffière concernant la période d'enregistrement du règlement 2018-16 décrétant des dépenses pour les infrastructures, les applications ainsi que la gestion de l'informatique - Emprunt

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

181203-3 ADOPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE VISANT À CONTRER LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL AU TRAVAIL

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter les modifications à la politique intitulée « Politique visant à contrer le harcèlement psychologique ou sexuel au travail – Ville de Saint-Bruno-de-Montarville - Révisée novembre 2018 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-4 ADOPTION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'USAGE D'ALCOOL, DE CANNABIS, DE DROGUES OU DE CERTAINS MÉDICAMENTS AU TRAVAIL

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter la politique intitulée « Politique relative à l'usage d'alcool, de cannabis, de drogues ou de certains médicaments - Saint-Bruno-de-Montarville - Novembre 2018 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-5 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE CARTOUCHES D'ENCRE POUR LES ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE - APP-SI-18-45

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture de cartouches d'encre pour les équipements de la Ville, pour une durée d'un (1) an, à compter du 1^{er} janvier 2019, avec deux (2) années d'option de renouvellement, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Groupe de Technologie QRX, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 47 818,30 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SI-18-45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-6 AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES - DÉCEMBRE 2018

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'accorder les aides financières et soutiens techniques suivants :

Organismes	Montants	Événements	Soutiens techniques
Amis-Soleils de Saint-Bruno	10 000 \$	Aide financière pour l'année 2018. Programmation d'activités de loisir à l'intention des jeunes handicapés intellectuels et physiques de la Ville. Fournir sans frais les locaux pour les activités régulières du programme Les Amis-Soleils de Saint-Bruno.	

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Club de soccer unifié du Mont-Bruno (FC Mont-Bruno)	2 500 \$	Aide financière pour l'année 2018. Organisation d'activités et d'événements spéciaux dont des tournois et la fête de clôture.	
Maison des jeunes de Saint-Bruno inc.	10 452 \$ (871\$ /mois)	Aide au fonctionnement pour l'année 2019.	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-7 DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MANDATAIRE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES (BPA) POUR LES EXERCICES 2018-2019

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de désigner le chef de division Bibliothèque à titre de nouveau mandataire dans le cadre du processus de demande d'aide financière du développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du ministère de la Culture et des Communications, et ce, en remplacement de madame Annie Paradis, tel qu'il appert de la résolution 180219-15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-8 CONCLUSION D'UN BAIL DE LOCATION DE LA MAISON RICHELIEU AVEC LA FONDATION RICHELIEU DE ST-BRUNO INC.

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'approuver la convention de bail à intervenir entre la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et la Fondation Richelieu de St-Bruno inc. pour la location de la Maison Richelieu (Fournier), et ce, pour une période d'un an débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019;

D'autoriser la directrice du Loisir, de la culture et de la vie communautaire, à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention de bail et tout autre document y afférent pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-9 RENOUVELLEMENT DE MANDATS ET NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF MILIEU DE VIE (CCMV)

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de nommer des nouveaux membres et de renouveler les mandats de certains autres au sein du comité consultatif milieu de vie (CCMV) pour une période de deux (2) ans prenant fin le 3 décembre 2020, à savoir :

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Membre	Mandat	Nomination au siège de
Sophie C. Béïque	Renouvellement	Présidente
Alexandre Lamarre	Renouvellement	Vice-président
Anne-Marie-Sicotte	Renouvellement	Membre
Carole Vigneault	Renouvellement	Membre - Siège scolaire
Carolina Rott	Nouveau membre	Membre - Siège personnes handicapées/mobilité réduite
Clémentine Courdi	Renouvellement	Membre - Siège jeunesse
Francine Garneau	Renouvellement	Membre - Siège personnes âgées
Julie Bédard	Renouvellement	Membre - Siège jeunesse
Patrick Piché	Renouvellement	Membre
Stéphane Tardif (Ramon Vitesse)	Renouvellement	Membre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-10 DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL UC-2018-125 POUR AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL SUR UN LOT D'UNE SUPERFICIE DE 793 M² AYANT UNE SUPERFICIE MAXIMALE PAR LOGEMENT DE 200 M²

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver la demande d'usage conditionnel UC 2018-125, déposée par monsieur Jean-Michel Tremblay, propriétaire, pour la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial sur un lot d'une superficie de 793 m² ayant une superficie maximale par logement de 200 m² au 2090, rue Jules-Léger, et ce, conformément à la résolution du 181017.20 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 17 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉROGATION MINEURE DM 2018-117 AFIN DE SOUSTRAIRE LE DEMANDEUR À L'APPLICATION DE PLUSIEURS DISPOSITIONS CONCERNANT LES ENSEIGNES, LE STATIONNEMENT ET LES ABRIS À DÉCHETS D'UN NOUVEAU PROJET COMMERCIAL AU 1000, BOUL. SAINT-BRUNO

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

181203-11 DÉROGATION MINEURE DM 2018-146 AFIN D'AUTORISER LA RÉDUCTION DES MARGES DE REcul ET CERTAINES NORMES RELATIVES AU STATIONNEMENT AUX 19-31, BOULEVARD SEIGNEURIAL EST

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Un citoyen s'informe sur les perspectives de densification et écologiques. Questionne la décision de réduire le nombre d'espaces de stationnement extérieur, à savoir si ceci est le modèle de développement souhaitable pour la municipalité.

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-146, déposée par monsieur Joseph Akoury pour et au nom de Corporation Akoury inc., pour autoriser la réduction de la marge arrière de 10 mètres à 4,6 mètres, de la marge latérale droite de 6,25 mètres à 2 mètres, la distance minimale exigée d'une ligne de terrain de 1 mètre à 0,9 mètre pour un garage souterrain, la largeur minimale exigée d'une allée d'accès et d'une allée de stationnement de 6,5 mètres à 6 mètres et du nombre de cases de stationnement exigé de 56 à 37 aux 19 à 31, boulevard Seigneurial Est, et ce, en dérogation aux dispositions des articles 130, 135 136 et 138 ainsi qu'au tableau des spécifications de la zone HC-911 du *Règlement de zonage URB-Z2017*, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, et ce, conformément à la résolution 181114.9 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion du 14 novembre 2018.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

181203-12 APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver les recommandations du comité consultatif d'urbanisme relativement aux demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution de celui-ci adoptée pour chacun de ces dossiers, avec le retrait du PIIA 2018-071.

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2018-013	2048 et 2054, rue des Cèdres	Subdivision du lot 2 417 375 pour créer deux (2) lots à bâtir	D'approuver le PIIA 2018-013 conformément à la résolution 181114.18 du CCU.
PIIA 2018-107	525, rue Sagard	Agrandissement du bâtiment principal	D'approuver le PIIA 2018-107 conformément à la résolution 181114.29 du CCU.
PIIA 2018-121	1430, rue Hocquart	Modification de l'aménagement paysager	D'approuver le PIIA 2018-121 conformément à la résolution 181114.12 du CCU.
PIIA 2018-127	1430, rue Hocquart	Modification d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-127 conformément à la résolution 181114.11 du CCU.
PIIA 2018-128	1300, rue René-Descartes	Modification d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-128 conformément à la résolution 181114.15 du CCU.
PIIA 2018-130	1491, rue Roberval	Modification de l'enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-130 conformément à la résolution 181114.21 du CCU.

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

PIIA 2018-133	1041, rue Parent	Modification de l'enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-133 conformément à la résolution 181114.22 du CCU.
PIIA 2018-138	1100, rue Parent	Ajout d'un quai de chargement et de déchargement	D'approuver le PIIA 2018-138 conformément à la résolution 181114.24 du CCU.
PIIA 2018-139	800, rue de l'Étang	Installation de deux (2) enseignes murales	D'approuver le PIIA 2018-139 conformément à la résolution 181114.13 du CCU.
PIIA 2018-140	70, boulevard Clairevue Ouest	Installation d'une enseigne sur auvent	D'approuver le PIIA 2018-140 modifiant le PIIA 2018-018 conformément à la résolution 181114.14 du CCU.
PIIA 2018-141	1295, rue René- Descartes	Aménagement paysager	D'approuver le PIIA 2018-141 conformément à la résolution 181114.25 du CCU.
PIIA 2018-142	1501 à 1515, rue de l'Hôtel- de-Ville	Modification de la couleur des portes, fenêtres, fascias, parement métallique et ajout d'auvents	D'approuver le PIIA 2018-142 conformément à la résolution 181114.26 du CCU.
PIIA 2018-143	1501, rue de l'Hôtel-de-Ville	Installation d'enseignes sur auvent	D'approuver le PIIA 2018-143 conformément à la résolution 181114.27 du CCU.
PIIA 2018-144	1071, boulevard Saint-Bruno	Modification d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-144 conformément à la résolution 181114.28 du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-13

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE PIIA 2018-071 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT MULTIFAMILIAL DE 110 LOGEMENTS AUX 200 À 301, RUE DES TILLEULS

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU d'approuver le PIIA 2018-071, déposé par madame Véronique Alepin, pour et au nom de la société 9232-2494 Québec inc., pour la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel multifamilial de 110 logements, aux 200 à 301, rue des Tilleuls, comme illustré sur le document préparé par BC2, le 9 novembre 2018, sous réserve :

- De soumettre un plan d'aménagement paysager détaillé pour approbation lors d'une prochaine rencontre du comité;
- D'ériger une clôture temporaire d'au moins 1,2 mètre de hauteur au périmètre de tous les arbres à conserver et de la bande tampon, et ce, avant la délivrance du permis de construction;

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- D'intégrer les conduites d'évacuation au concept général du bâtiment et qu'elles reflètent les couleurs, les textures et la matérialité du parement des murs extérieurs du bâtiment;
- De camoufler les conduites d'évacuation des gaz brûlés et autres événements et de peindre ou de recouvrir toute partie de métal excédant la toiture de façon à se confondre aux couleurs du bâtiment; et ce,

conformément à la résolution 181114.16 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 14 novembre 2018.

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Caroline Cossette, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Joël Boucher)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

181203-14 ADOPTION D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville, la déclaration de l'alliance ARIANE stipulant qu'il est fondamental et urgent de réunir, dans un même texte ayant un statut de Politique nationale, une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui puisse assurer la coordination de l'ensemble des lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales et ayant, plus précisément, pour effet de proposer :

- Que le gouvernement du Québec se dote d'une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme;
- Que cette Politique soit basée sur les principes suivants :
 - le territoire du Québec est le patrimoine commun de l'ensemble des Québécois;
 - ce territoire étant une ressource limitée et son altération ayant souvent un caractère irrémédiable, l'usage qui en est fait doit préserver le droit des générations futures de répondre à leurs besoins fondamentaux et de s'épanouir;
 - l'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre le gouvernement du Québec et les instances municipales;
 - les instances municipales sont, dans le respect réciproque des compétences des divers paliers décisionnels, les gestionnaires du territoire sur lequel s'exerce leur autorité, et sont garantes d'en assurer une utilisation économe;
 - à travers leurs politiques, programmes et actions en aménagement du territoire et urbanisme, le gouvernement du Québec et les instances municipales :
 - contribuent à l'atteinte des grands objectifs collectifs que s'est donné et se donnera le Québec en matière de protection du territoire et des activités agricoles, de lutte contre les changements climatiques, de réduction de la consommation de pétrole, d'amélioration de la santé, d'optimisation des finances publiques, de protection de la biodiversité, de mise en valeur des paysages naturels et bâtis, de mobilité durable, et tout autre enjeu identifié;
 - font primer l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers;

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- o prennent en compte et reflètent la diversité des collectivités québécoises;
- Que cette Politique prévoie les mécanismes de coordination permettant d'assurer la nécessaire cohérence de l'action de l'État et de ses partenaires en matière d'aménagement et d'urbanisme, et notamment :
 - qu'elle soit la pierre d'assise de la révision des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et des relations entre l'État et les municipalités;
 - que l'action des ministères et organismes de l'État, qui prennent tous des décisions qui s'ancreront de façon permanente sur le territoire, soit cohérente avec ladite Politique;
 - que son adoption s'accompagne des ressources nécessaires à sa réalisation, autant pour les actions propres des ministères et organismes de l'État que pour celles des instances municipales;
- Que le ministre des Affaires municipales et habitation soit nommé responsable de l'application de la Politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-15 VENTE DU LOT 6 258 072 - RUE PARENT (PARC D'AFFAIRES GÉRARD-FILION) - BOMBARDIER TRANSPORT CANADA INC.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU :

- D'approuver la promesse d'achat déposée par la compagnie Bombardier Transport Canada inc., pour le lot 6 258 072, d'une superficie totale de 2 875 mètres carrés, situé sur la rue Parent dans le Parc d'affaires Gérard-Filion, pour un montant approximatif de 154 675 \$ (5,00 \$/p.c.), et ce, aux conditions énumérées à la promesse d'achat déposée au mois de novembre 2018; et
- D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente, le projet de lotissement et tout autre document afférent à la présente transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-16 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE POUR L'ANNÉE 2019

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU de fixer les séances ordinaires du conseil de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'année 2019, à 19 heures, les jours suivants, en la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville :

21 janvier	2 juillet
18 février	26 août
18 mars	16 septembre
15 avril	21 octobre
13 mai	11 novembre
10 juin	2 décembre

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Louise Dion, et RÉSOLU de fixer l'heure de la séance du 13 mai qui est le lundi de la semaine de la famille, comme on le fait depuis quelques années déjà, à 13 h 30 pour permettre aux familles d'être ensemble le soir de la séance, autant pour les employés que pour les élus.

Votes pour : 4

Votes contre : 5 (Vincent Fortier, Martin Guevremont, Isabelle Bérubé, Jacques Bédard, Martin Murray)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Louise Dion, Marilou Alarie, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

181203-17 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2019 - APP-SP-18-43

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de fourniture de béton bitumineux pour l'année 2019 au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Construction DJL inc., selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 88 000 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-18 ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE ET SAINT-BASILE-LE-GRAND

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le Budget 2019 de 1 620 751,89 \$ de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand (RIAEU) comportant une quote-part de 69,23 % et des frais de remboursement de la dette totalisant 85 909,82 \$ pour la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, tel qu'il appert de sa résolution n° 1853, le tout conformément aux dispositions de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 750 000 \$

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

181203-19 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT IMPOSANT LES TAXES FONCIÈRES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Le conseiller Jacques Bédard donne avis de motion d'un projet de règlement imposant les taxes foncières, compensations et tarifs pour l'exercice financier 2019, et en fait la présentation.

181203-20 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-18 SUR LA TARIFICATION AFIN D'Y PRÉVOIR ET MODIFIER CERTAINS TARIFS

Le conseiller Jacques Bédard donne avis de motion d'un projet de règlement modifiant le *Règlement 2014-18 sur la tarification* afin d'y prévoir et modifier certains tarifs, et en fait la présentation.

181203-21 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D. 9-2 SUR LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES AFIN D'AUTORISER LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES SUR UNE VOIE OU PLACE PUBLIQUE AVEC PERMIS

Le conseiller Jacques Bédard donne avis de motion d'un projet de règlement modifiant le *Règlement D. 9-2 sur la distribution de circulaires* afin d'autoriser la distribution de circulaires sur une voie ou place publique avec permis, et en fait la présentation.

181203-22 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT (URB-Z2017-010) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - NORMES D'AFFICHAGE POUR LES ENSEIGNES MURALES OU SUR MARQUISE - ZONE MC-255

Le conseiller Martin Guevremont donne avis de motion d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin de modifier le tableau des spécifications de la zone MC-255 relativement aux normes d'affichage pour les enseignes murales ou sur marquise, et en fait la présentation.

181203-23 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-010 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - NORMES D'AFFICHAGE POUR LES ENSEIGNES MURALES OU SUR MARQUISE - ZONE MC-255

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Projet de règlement URB-Z2017-010 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017* afin de modifier le tableau des spécifications de la zone MC-255 relativement aux normes d'affichage pour les enseignes murales ou sur marquise, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

181203-24 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT (URB-Z2017-011) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DEUX USAGES INDUSTRIELS ET DISPOSITIONS APPLICABLES IMPLANTATION SILOS ET TRÉMIES - ZONE IA-385

Le conseiller Martin Guevremont donne avis de motion d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* pour ajouter deux usages industriels à la liste des usages autorisés dans la zone IA-385 et afin de préciser les dispositions applicables à l'implantation de silos et trémies dans cette zone, et en fait la présentation.

181203-25 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 - AJOUT DE DEUX USAGES INDUSTRIELS ET DISPOSITIONS APPLICABLES À L'IMPLANTATION DE SILOS ET TRÉMIES - ZONE IA-385

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Premier projet de règlement URB-Z2017-011 modifiant le Règlement URB-Z2017 pour ajouter deux usages industriels à la liste des usages autorisés dans la zone IA-385 et afin de préciser les dispositions applicables à l'implantation de silos et trémies dans cette zone*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-26 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN DE RÉVISER LA CLASSIFICATION DES USAGES - ZONES DE CULTURE, TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ET VENTE DE CANNABIS

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-009 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin de réviser la classification des usages pour régir les zones où la culture, la transformation, la distribution et la vente de cannabis sont permises*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-27 ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-UC2018-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS URB-UC2018 AFIN DE PERMETTRE LA VENTE AU DÉTAIL DE CANNABIS DANS LES ZONES CB-250, MC-255, CB-256 ET CB-257

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-UC2018-001 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2018 afin de permettre la vente au détail de cannabis dans les zones CB-250, MC-255, CB-256 et CB-257*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

181203-28 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT P. 1- 2 SUR LA PAIX ET LE BON ORDRE DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET LE RÈGLEMENT 2010-4 CONCERNANT LES PARCS - CONSOMMATION ALCOOL ET CANNABIS

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-4 modifiant le Règlement P. 1- 2 sur la paix et le bon ordre dans le territoire de la municipalité et le Règlement 2010-4 concernant les parcs afin de modifier certaines dispositions portant sur la consommation d'alcool et de cannabis dans les lieux publics*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181203-29 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-17 CONCERNANT LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES LIMITES DE LA VILLE

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2018-17 concernant la collecte des matières résiduelles dans les limites de la Ville*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DES DERNIÈRES SÉANCES D'AGGLOMÉRATION DES 15 ET 29 NOVEMBRE 2018, LE CAS ÉCHÉANT

181203-30 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU 6 DÉCEMBRE 2018

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'exprimer l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le jeudi 6 décembre 2018 :

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Sujets	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-181206-4.1 Remplacement des obligations municipales RR20090101-A18 à A24, RR20090101-F14 à F15 et RR20090101-H17 à H25 (SD-2018-3494)	X		
CA-181206-4.2 Autorisation de procéder à la radiation des soldes des comptes à recevoir apparaissant sur la liste des créances irrécouvrables du 7 novembre 2018 préparée par la Direction des finances (SD-2018-3658)	X		
CA-181206-6.1 Adjudication du contrat APP-18-236 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion de l'inventaire et des crédits de vêtements et équipements pour le Service de police et emprunt au fonds de roulement (SD-2018-3301)	X		
CA-181206-6.2 Adjudication du contrat APP-18-269 (2018-BAT-817) pour l'exécution de travaux d'installation de l'alerte regroupée dans les casernes du Service de sécurité incendie (SD-2018-3492)	X		
CA-181206-6.3 Adjudication de la partie du contrat APP-18-260 (2019-TP703) pour l'entretien des systèmes électriques des bâtiments, relevant d'une compétence d'agglomération (SD-2018-3579)	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-181206-6.4 Adjudication du contrat APP-18-297 (2019-TP208-D) pour le traitement du bois en provenance des écocentres (option 1) (SD-2018-3675)</p>	X		
<p>CA-181206-6.5 Adjudication du contrat APP-18-303 (2018-GDE-665) pour la fourniture en location, installation, entretien et démobilitation d'une unité de chauffage pour le Centre d'épuration Rive-Sud (SD-2018-3778)</p>			<p>En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i>, la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville</p>
<p>CA-181206-6.6 Adjudication du contrat APP-18-254 pour la fourniture de services professionnels pour l'audit de rapports financiers (option 1) (SD-2018-3588)</p>	X		
<p>CA-181206-8.1 Approbation des Règlements L-88 et L-89 adoptés par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SD-2018-3480)</p>	X		
<p>CA-181206-8.2 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de l'Office municipal d'habitation de Longueuil, révisées par la Société d'habitation du Québec (SD-2018-1733)</p>	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-181206-8.3 Approbation d'une entente intervenir entre la Ville et la Société de transport de Longueuil concernant l'augmentation du service de transport en commun sur les lignes 86 et 87 en période de pointe, pour l'année 2019 (SD-2018-2923)</p>	X		
<p>CA-181206-8.4 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et la Société de transport de Longueuil, faisant affaires sous le nom Réseau de transport de Longueuil, concernant l'accessibilité au transport en commun durant les périodes hors pointes pour les usagers, résidents des villes participantes de l'agglomération, âgés de 65 ans et plus (SD-2018-2718)</p>			Sujet ne touchant pas Saint-Bruno-de-Montarville.
<p>CA-181206-8.5 Approbation d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville et le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Montérégie (CAVAC) concernant l'affectation de deux agent(e)s du CAVAC au sein du Service de police comme agent(e)s de service aux victimes (SD-2017-3555)</p>	X		
<p>CA-181206-8.7 Approbation du protocole d'entente Échanges Canada à intervenir entre la Ville et Sécurité publique Canada concernant l'affectation d'une ressource à l'équipe intégrée d'intervention et de soutien aux victimes aux prises dans le milieu de la prostitution, dans le cadre du programme Échanges Canada (SD-2018-3175)</p>	X		

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

CA-181206-8.10 Adoption du Règlement CA-2018-288 modifiant le Règlement CA-2014-218 sur le partage des dépenses mixtes (SD- 2018-3806)		X	
--	--	---	--

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Contestation d'avis d'opposition vs rôle d'évaluation foncière;
- Projet de l'Îlot Natrel ne répondant pas à la demande des citoyens exprimée lors de la consultation publique sur l'adoption du PPU du centre-ville et voulant un projet de mixité, démarche de consultation sur le projet devant être plus étoffé et large pour viser l'implantation d'un projet le plus structurant du centre-ville;
- Refus d'adoption du PIA 2018-071 pour le projet immobilier longeant le boulevard Seigneurial en raison du surcroît de circulation et de la protection de la verdure et approche et orientation contraires pour les projets Natrel et du futur complexe sportif;
- Demande de tenue de référendum sur les projets Natrel et Beaumont pour l'ensemble de la population en raison de ses conséquences futures sur le développement urbain de la municipalité pour légitimer les deux projets;
- Demande d'observation des cinq minutes attribuées aux citoyens pendant la période de questions et pour les interventions des conseillers;
- Démarche entreprise par le promoteur Cogir dans le cadre de la tenue du registre pour le projet Natrel.

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Rencontre des partenaires en développement social le jeudi 29 novembre au Centre Marcel-Dulude réunissant 130 partenaires et organismes / 29^e anniversaire de la tuerie de la Polytechnique le 6 décembre et égalité entre hommes et femmes demeure à être atteinte (le conseiller Vincent Fortier);
- Tenue d'un rallye pour la dystrophie musculaire dans la municipalité le 24 novembre constituant un projet scolaire du 5^e secondaire de l'étudiant Arnaud Chamberland de l'École internationale (le conseiller Jacques Bédard);

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- Commémoration des événements du 6 décembre 1989 et adoption d'une résolution du conseil en février 2018 contre la violence faite aux femmes - Invitation aux élus à porter le ruban blanc et demande de mise en berne des drapeaux devant l'hôtel de ville / Demande afin de réafficher les mosaïques sur les murs de l'hôtel de ville en mémoire d'anciens conseillers dont madame Constantineau-Juhos / Observation de la diapositive indiquant que des questions peuvent être adressées aux membres du conseil (la conseillère Louise Dion);
- Demande de tenue de réunions avec les membres du conseil en vue de planification de la prochaine année et pour discuter de dossiers toujours non avancés / Adoption de la Politique de nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à être partagée avec l'agglomération et les municipalités limitrophes (la conseillère Caroline Cossette);
- Prix trajectoire décerné au projet SkiBus à la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville le 1^{er} novembre dernier lors du 14^e Gala Cuy-Chartrand / Invitation de l'Alliance Ariane aux citoyens afin de signer la déclaration de principe sur l'adoption d'une politique d'aménagement du territoire du Québec concerté / Implantation de la nouvelle entreprise Enviroplast spécialisée en recyclage de plastique dans l'Ecoparc industriel / Collectivité viable, densité et services de proximité avec le projet de logements de location qui s'inscrit dans la vision du conseil et celui du projet Natrel – Modèle de développement à adopter pour réduire la dépendance à l'utilisation de véhicules en amenant les services au centre-ville (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Commentaire d'une citoyenne lors de la deuxième période de questions sur la possibilité de changer la destination du projet Natrel au centre-ville et ceux d'un citoyen interpellant le maire quant aux interventions des élus pendant la séance / Désaccord avec les engagements du conseil pour permettre une résidence pour personnes âgées et d'y ajouter un 5^e et 6^e étages, rapports de consultation guidant la municipalité vers un projet de mixité à 4 étages, interventions des élus et sélection des membres du comité pour étudier le projet Natrel / Précisions sur le projet longeant le boulevard Seigneurial qui est situé dans un boisé ne faisant pas partie des boisés protégés dans le plan de conservation de la municipalité et rapport de circulation indiquant aucun impact sur la circulation du secteur / Vœux de joyeuses fêtes aux citoyens (la conseillère Marilou Alarie);
- Article publié sur la cession de terrain de la Défense nationale au gouvernement provincial pour prolonger le parc national du Mont-Saint-Bruno / Demande de tenue d'autres rencontres avec les membres du conseil pour discuter des dossiers importants / Avis du CCU étant à l'aise avec les 14 orientations du comité sur l'étude du projet Natrel en exposant l'ensemble de l'argumentaire et non un seul point / Souhaits de joyeuses fêtes à tous les citoyens (le conseiller Martin Guevremont);
- Adoption du Budget 2019 de l'agglomération de Longueuil et présentation succincte des faits saillants dont la répartition des quotes-parts / Tenue d'une séance d'information au Centre Marcel-Dulude sur la modification apportée au Code de la sécurité routière le jeudi 6 décembre / Tenue de la Fête de Noël au lac du Village avec un marché de Noël du 7 au 9 décembre / Sélection des membres du comité sur l'étude du projet de l'Îlot Natrel et recommandation par le maire de sélectionner des membres des comités consultatifs de la municipalité / Avis de motion donné le 3 juillet 2017 sur l'adoption du plan d'urbanisme autorisant des constructions de 5 étages au centre-ville / Projet de développement des Tilleuls et protection des milieux avant son autorisation / 38^e tournoi de hockey provincial pee-wee de Saint-Bruno-de-Montarville du 26 novembre au 9 décembre (le maire Martin Murray).

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 22 h 02.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant